

POURQUOI LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES À LA FEMME ?

Introduction

Jean-Pierre LOTOY
Ilango-Banga,
Docteur en sciences
politiques et
administratives ;
Professeur à
l'Université de
Kinshasa.
Directeur du
Laboratoire d'Écologie
Politique.
lotobanga@yahoo.fr

Pourquoi lutter contre les violences faites à la femme ? Cette question nous renvoie à la saisie du fondement ou des fondements de cette lutte indispensable qui, à bien des égards, est menée pour la sauvegarde ou l'épanouissement de la société tout entière. En effet, la femme est « la garde des sceaux » de la fibre morale et génétique de la société. C'est là que « sont inscrites toutes les informations dont procède le comportement de tout individu par rapport à son environnement »¹.

C'est pourquoi, « éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation »². *A contrario*, nous pouvons dire que si l'on veut détruire une nation, la destruction de la femme devient un pis-aller. Tous ceux qui font, par exemple, du viol une arme de guerre fondent leurs lugubres stratégies sur cette réalité ; et ils en sont conscients.

Architecte génétique de la société, la femme est le véritable berceau de l'humanité³ et « porte en elle les germes d'émergence d'une civilisation [... et] apporte avec témérité une contribution originale pour un monde meilleur »⁴. Ainsi donc, si la guerre naît dans l'esprit des adultes, c'est dans le cœur de l'enfant qu'il faut cultiver la paix et toutes autres vertus qui accompagnent les hommes de qualité (ou équilibrés) et permettent d'avoir une société épanouissante. Or, cette culture de paix ou de vertus ne peut s'opérationnaliser dans la durée qu'à travers la femme qui détient entre ses mains le destin de l'humanité. Et cette culture de vertus devrait

1 Jean-Pierre LOTOY Ilango-Banga, « Femme (enceinte), architecte génétique et socle du développement durable », in *Congo-Afrique* (mars 2016) n°503, p. 189.

2 *Ibid.*, p. 188.

3 Lire : François SCHMITT, « La femme, berceau d'une nouvelle humanité », in *Colloque international sur l'éducation prénatale naturelle*, Cotonou, Organisation Mondiale des Associations pour Éducation Prénatale (OMAEP), août 2013.

4 M. C. MBUYI Ngalula et B. LOMBOTO Itofo, *170 pensées sur la femme*, Kinshasa, Médiaspaul, 2011, p. 5.

commencer avec le début de la vie humaine dont la femme est l'*ækoumène* en même temps que le principal coach.

Ainsi, celui qui protège la femme (ou assure sa promotion), protège, de ce fait, toute l'humanité (ou contribue à coup sûr à la promotion de toute l'humanité). Lutter contre les violences qui sont de nature à empêcher la femme de remplir sa mission salvatrice devient un devoir sacré, une responsabilité sociétale. Face à tous les dérèglements sociaux et moraux, la femme est le « seul acteur social » qui en détient la solution.

D'où la nécessité de s'occuper de la femme (ou d'une prise de conscience par la femme) et l'importance de cette mobilisation internationale contre tout ce qui peut susciter la perversion de cette mission salvatrice de la femme en faveur de la société.

Aussi, pour extraire les fondements de la lutte contre les violences faites à la femme, allons-nous (i) d'abord rappeler les vertus exclusives de la femme, (ii) ensuite exposer son statut de berceau d'une nouvelle humanité et (iii) enfin étaler son apport dans l'émergence de la nation, en tant que socle du développement durable, avant de tirer une conclusion en guise de leçon.

I. Quelques vertus exclusives de la femme

Lorsque nous parlons de la femme, nous la percevons comme « un être de sexe féminin [...] considéré par rapport à ses qualités »⁵ dans l'avancement de la société et cela, sur les plans biologique, psychologique et sociopolitique.

La femme en tant que telle regorge des vertus exclusives qu'il importe de rappeler ici. Pour ceux et celles qui ne le savent pas encore, nous allons faire un bref pèlerinage scientifique chez Mbuyi Ngalula Marie-Claude et Lomboto Itofo Bijou. Ces deux chercheuses nous présentent « 170 pensées sur la femme »⁶ d'où nous avons tiré sept (7) vertus au titre de cadeau pour le mois de la femme. Il s'agit des vertus ci-dessous :

La femme est la clef du ménage. Parce que celui qui épouse une femme trouve le bonheur. Ainsi, « celui qui acquiert une femme a le principe de la fortune, une aide semblable à lui, une colonne d'appui ».

La femme est le premier secours de l'homme depuis la création. C'est ainsi que quand les hommes n'ont point de compromis ou de solution consensuelle au cours d'une palabre de longue haleine, ils se réfugient tous auprès de leurs épouses respectives en se disant « la nuit porte conseil ».

L'avenir de l'homme, c'est la femme qui le bâtit. Lorsque, par exemple, un homme célibataire abat un gibier, ce vaillant chasseur n'en goûtera qu'après les hommes mariés.

5 Bertrand EVENO (sous la dir.), *Le Petit Larousse Illustré* 1998, Paris, Larousse-Bordas, 1997, p. 425.

6 M. C. MBUYI Ngalula et B. LOMBOTO Itofo, *Op. cit.*, pp. 5, 29, 40, 44, 49, 75, 79, 89, 94 et 105.

La vie est comme un désert dont la femme est le chameau. La femme est une actrice incontournable dans l'aventure de la vie.

La pitié sans orgueil n'appartient qu'à la femme. Celle-ci, étant le premier espace vital de l'Homme, détient une capacité inouïe pour le comprendre et le couvrir.

La femme est l'être le plus parfait entre les créatures ; elle est à mi-chemin entre l'homme et l'ange. C'est pourquoi, quand le Seigneur Jésus-Christ devait venir, il n'y a qu'une femme, Elisabeth, qui l'avait perçu correctement. Il en est de même de son premier miracle ou de sa résurrection dont les femmes ont été d'une foi inébranlable ou les premiers témoins.

Seules les femmes sont réalistes ; elles n'ont qu'un but dans la vie, à savoir : opposer leur réalisme à l'idéalisme extravagant et excessif des hommes.

Ce bref pèlerinage permet de comprendre que la femme a des vertus que l'homme n'a guère. Pour entrer dans la profondeur des secrets de la force de ce qui avantage la femme dans un rapport de forces avec l'homme, nous devons aller à la découverte de son statut de berceau de l'humanité de l'Homme. En effet, si la nature pourvoit tout être humain des vertus inscrites dans son germe, l'ADN, c'est à la femme qu'il revient de les activer et de les valoriser.

Par rapport à l'épanouissement national, la femme joue un rôle semblable à celui du vilebrequin pour le moteur d'un véhicule au point que la revendication axée sur la parité est trop modeste ; la femme a droit à la justice (morale)⁷.

II. La femme, berceau d'une nouvelle humanité

Si vous voulez saisir le statut de berceau de l'humanité de l'Homme ou le statut de berceau d'une nouvelle humanité dont la femme est revêtue en exclusivité, vous allez vous rendre à l'école de la prénatalité, c'est-à-dire vous allez effectuer une visite auprès « du coaching prénatal » qui constitue la base de toute action éducative. Etant donné que l'éducation est la voie du progrès, la femme, épiscentre de cette action éducative, ne peut être que la clef de l'émergence nationale.

Le coaching prénatal est un espace d'apprentissage dont la femme est porteuse et actrice principale, un espace où se tissent tout ce qui caractérise l'homme, sur le plan physique, biologique, psychique et social. C'est cet espace qui constitue le berceau d'une nouvelle humanité. En effet, « l'enfant in-utero est un être sensitif, sensible, réagissant car, depuis sa conception, ses cellules s'informent en même temps qu'elles se forment.

⁷ Entretien avec Jean Abemba Bulaimu, politologue géostratège et enseignant à l'Université de Kinshasa, le 28 janvier 2017.

Par les puissances de vie [...] et au moyen des matériaux physiques, affectifs et mentaux apportés par sa mère – et à travers elle par le père et l'environnement – l'enfant prénatal construit les premières bases de sa santé, de son affectivité, de ses modes relationnels, de ses capacités intellectuelles, voire de la créativité [...]. »⁸.

Désormais, les parents peuvent choisir quelle personnalité ils veulent pour leur (futur) enfant⁹. La vie de l'enfant commence dans le sein de sa mère d'où il entre en contact avec ses semblables et intériorise la dialectique action-réaction qui s'exprimera à sa naissance¹⁰. En effet, « tout s'enregistre dans la mémoire des cellules, comme les caractéristiques de l'arbre sont inscrites dans ses graines »¹¹. L'enfant à naître, qui nage dans les hormones au sein du placenta, enregistre des émotions de sa mère à travers ses cellules et y réagira à sa naissance, voire pendant toute sa vie¹².

Il va sans dire que si nous voulons une société épanouissante, nous devons savoir entourer la femme, et surtout la femme enceinte, de tous les égards en éloignant d'elle toute forme de violence, quelle que soit sa nature, quelle que soit son origine. Le monde d'aujourd'hui ou la société postmoderne sera ce qu'on aura fait de la femme dans son statut de berceau de l'humanité.

Cela soulève la problématique de l'origine du comportement de l'homme qui, au-delà de l'équation causale psychologique, s'incruste dans des pulsions biologiques préalablement enregistrées dans l'ADN individuel ou national. Et la qualité de ces pulsions biologiques sont l'œuvre de la femme, creuset de la citoyenneté et socle du développement durable.

III. La femme, socle du développement durable

L'intelligence stratégique cible l'économie des savoirs comme domaine de prédilection, pour asseoir dans une société, les ressorts de l'émancipation. En effet, de toutes les ressources qu'un État peut détenir, rien ne peut être situé au niveau de la matière grise dont l'homme est la mine. Le Japon ou la Corée du Sud sont des exemples éloquentes. Comparez le Canada et la RD Congo, sur base des données de 1960 et celles de 2006, et vous allez comprendre la pertinence de ce postulat.

Nous voyons toujours des enfants dans la rue. Certains les appellent « les enfants de rue ». D'autres les considèrent comme des enfants sorciers

8 Marie-Andrée BERTIN, *L'éducation prénatale naturelle. Un espoir pour l'enfant.*, Paris, Dauphin, 2012, p. 3.

9 Ioanna MARI, « Éducation prénatale : une clé simple et efficace pour mettre au monde des enfants sains, équilibrés et créatifs », in *Conférence internationale de Kinshasa sur l'éducation prénatale*, Op. cit.

10 KANDALA SESU, *Les savoirs locaux dans le domaine de l'éducation prénatale chez les Sonde Luwa*, Travail pratique présenté dans le cadre du cours d'Éthique et déontologie professionnelles en Licence en science politique, Kinshasa, Unikin/Fssap, 2013, p. 1.

11 *Revue de l'Organisation Mondiale des Associations pour l'Éducation Prénatale (OMAEP)*, n° 2, 2013, p. 18.

12 *Idem*.

ou ceux sur qui est braqué un regard de méfiance. Le plus âgé de tous a, semble-t-il, au moins 50 ans. C'est aussi un enfant ! Là n'est pas le problème. Ce qui intéresse l'analyse stratégique pour éclairer la lanterne de l'action publique, c'est cette forme de regroupement « intellectuel et géographique » de ces compatriotes qui investissent des lieux « sans État », véritables sanctuaires où se formalisent des *modus operandi* semblables. Pourquoi en sont-ils arrivés là ? Ceci devient intéressant, parce qu'il étale les limites des stratégies qui sont l'effet d'une rationalité d'immédiateté. Le recours à l'arbre à solutions doit être fait après avoir préalablement identifié l'arbre à problèmes. Tout devrait se faire autour de la femme comme espace social.

En effet, quand elle est traumatisée, violentée, la femme agit comme la mule du Pape que raconte Alphonse Daudet : elle garde ce souvenir douloureux ... et finit par le transmettre à l'humanité. Les violences faites à la femme sont, de ce fait, un goulot d'étranglement vis-à-vis de l'humanité, de la société, de la famille. Des remords ressentis par la femme crient toujours vengeance.

L'autonomisation de la femme, sa protection ou sa promotion, la parité en sa faveur, déclinaisons attractives de son émancipation aujourd'hui mobilisatrice des énergies humaines, risquent de demeurer de simples slogans comme d'autres lancés auparavant si la femme (congolaise), partie prenante primaire, ne cherche à saisir le fondement de sa suprématie ou du rôle monopolistique, parce qu'irremplaçable, qu'elle doit jouer dans tout processus de changement social. L'architecture génétique, qui conditionne la base anthropologique de toute société, est l'œuvre incontestable des femmes¹³.

C'est pourquoi l'éducation prénatale est le début d'un processus (d'apprentissage) infini ; sa prise en charge responsable et opportune constitue un acte d'une grande importance, une pratique à socialiser et à diffuser à travers le monde, en vue d'un co-développement juste et équitable. En effet, comme on peut l'imaginer, le savoir précède le pouvoir.

Comme nous l'avons déjà écrit, « si la guerre prend naissance dans l'esprit des adultes, c'est dans le cœur des enfants qu'il faut cultiver la paix ». Etant donné que le cœur de l'enfant commence ses premiers battements dans le sein de la femme (enceinte), sa mère, c'est dans le cœur de la femme qu'il faut cultiver la paix¹⁴.

L'on ferait œuvre utile si les Nations Unies, à travers l'OMAEP¹⁵, procédaient à cultiver la paix dans l'embryon de l'enfant à naître, le futur

13 François SCHMITT, cité par Jean-Pierre LOTOY Ilango-Banga, in *Op. cit.*, p. 197.

14 Des hormones que la femme enceinte sécrète procèdent de son état d'âme et se répercutent positivement ou négativement sur l'enfant à naître. Toutes ces informations sont enregistrées dans son ADN et lui serviront de *stimuli* toute sa vie.

15 Organisation Mondiale des Associations pour l'Éducation Prénatale, membre du Conseil Économique et Social des Nations Unies.

adulte et, peut-être, le futur dirigeant politique et cela, par le moyen de l'éducation prénatale, c'est-à-dire à travers sa mère, la femme (enceinte).

C'est ce qui va permettre au monde d'aujourd'hui de matérialiser la réalité d'un développement durable, de réduire sensiblement les effets néfastes du changement climatique, de stopper l'immigration clandestine et d'exclure l'alternative de la guerre dans le règlement des différends entre les nations ou, à l'intérieur de celles-ci, dans les rapports entre gouvernants et gouvernés.

Que dire en guise de conclusion ?

La lutte contre les violences faites à la femme doit s'inscrire dans une perspective de sauvetage de l'humanité contre tous les dérèglements moraux et sociaux du monde d'aujourd'hui. En effet, la femme sans en être auteure ou coupable, au regard des statistiques, en est victime. « Et pourquoi ? », peut-on se demander. La femme est la « matrice biologique, psychique, spirituelle, naturelle et culturelle qui accueille et forme l'organisme vivant de toute l'humanité »¹⁶. Ainsi donc, lutter contre les violences faites à la femme, c'est lutter pour la sauvegarde de l'humanité, c'est favoriser un monde meilleur où règnent l'amour du prochain et la paix de cœur. L'action publique devrait prendre conscience de cette réalité et agir.

Les États comme le nôtre éprouvent des difficultés par rapport à cette noble action publique. Le droit pénal congolais a subi d'importantes modifications, ce faisant, mais les violences persistent et les auteurs de ces violences, surtout celles dues au viol, ne sont pas dénoncés ni inquiétés suffisamment, et les états d'âme qui en résultent ne sont pas suffisamment découragés. Les lois¹⁷ ont été promulguées en 2006 et en 2009, il a été décrété la tolérance zéro par rapport aux violences sexuelles dont les auteurs seraient des agents publics de l'État. Pourtant la société civile de Butembo a relevé, pour les seuls mois d'octobre et novembre 2016, 99 cas de viol nocturne¹⁸.

Le Code de la famille révisé offre des perspectives heureuses pour la protection de la femme, pourvu qu'il s'en suive, dans les faits, une observance rigoureuse de ses dispositions. ■

¹⁶ François SCHMITT, *Op. cit.*, pp. 5-7.

¹⁷ Il s'agit de la loi n° 06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le décret du 30 janvier 1940 portant code pénal congolais et de la loi n° 06/019 du 20 juillet modifiant et complétant le décret du 6 juillet 1959 portant code de procédure pénale.

¹⁸ Radio Okapi, Kinshasa, le 8 décembre 2016.